



Commune de Malauzat. Les travaux du Conseil Municipal

Jeudi 20 mars 2014 à 19 h en salle du Conseil, a eu lieu la réunion du Conseil Municipal.

Présents : Mmes AUZILLON et MAILLOT. MM. AYRAL, DESEMARD, FOURNIER, LARGERON, LAUDOUZE, MICLET, PAPPALARDO et TRIOUX.

Absents : Mme BOUYGE, MM. JOLY et ROUSSY.

Secrétaire de séance : M. TRIOUX

ORDRE DU JOUR modifié (Le point portant sur la révision du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée est reporté à une prochaine séance) :

- ❖ Approbation du procès-verbal de la séance du 25 février 2014.
- ❖ Approbation des Comptes Administratif et de Gestion 2013 du budget communal.
 - Section de fonctionnement : 519 207 Euros en dépenses et 678 501 Euros en recettes d'où un excédent de 159 294 Euros auquel il convient d'ajouter 9 280 Euros reportés de l'exercice 2012 ; soit un excédent 2013 de 168 574 Euros.
 - Section d'investissement : 298 393 Euros en dépenses et 434 963 Euros en recettes d'où un excédent de 136 570 Euros auquel il convient de défalquer 3 228 Euros de déficit reporté de l'exercice 2012 ; soit un excédent 2013 de 133 342 Euros.
- ❖ Approbation des Comptes Administratif et de Gestion 2013 du budget Eau et Assainissement.
 - Exploitation : 54 748 Euros en dépenses et 50 376 Euros en recettes d'où un déficit de 4 372 Euros, auquel il convient d'ajouter l'excédent de 16 072 Euros reporté de l'exercice 2012 ; soit un excédent 2013 de 11 700 Euros.
 - Investissement : 15 021 Euros en dépenses et 63 715 Euros en recettes soit un solde d'exécution de 48 694 Euros, auquel il convient de défalquer 50 431 Euros de déficit reporté de l'exercice 2012 ; soit un déficit 2013 de 1 737 Euros.
- ❖ Affectation des résultats du Compte Administratif 2013 du budget communal. L'excédent de 168 574 Euros de la section de fonctionnement est reporté en recettes au Budget Primitif 2014 pour 62 300 Euros en section de fonctionnement et 106 274 Euros en section d'investissement. L'excédent de 133 342 Euros de la section d'investissement est reporté au budget 2014.
- ❖ Affectation des résultats du Compte Administratif 2013 du budget Eau et Assainissement. 12 309 Euros sont reportés en recettes d'exploitation au budget 2014 pour 10 572 Euros et 1 737 Euros en recettes d'investissement. Le déficit de 1 737 Euros de la section d'investissement, est reporté au budget 2014.
- ❖ Evolution du taux des trois taxes communales. Indépendamment de la hausse de 0,9 % des bases fiscales prévue dans la loi des finances 2014, le maire propose une augmentation de 4 % du taux des taxes, habitation, foncier bâti et foncier non bâti, compte-tenu de l'évolution prévisible des dépenses de fonctionnement (incidence des nouveaux rythmes scolaires, chauffage vestiaires foot, cantine scolaire...) et des dépenses d'investissement prévues au prochain budget. Le Conseil à l'unanimité, adopte cette proposition.
- ❖ Vote du Budget Primitif communal 2014. Budget s'établissant à 1 984 163 Euros réparti en :
 - Section de fonctionnement, budget équilibré à 788 060 Euros en recettes et dépenses. Parmi les dépenses en hausse, celles liées à la fourniture d'énergie-électricité (vestiaires foot,...), aux fournitures alimentaires pour la cantine et plus particulièrement celles liées au recrutement d'animateurs pour les temps d'activités périscolaires en Centre de Loisirs.
 - Section d'investissement, budget équilibré à 1 196 103 Euros. Ce budget inclut 349 117 Euros en dépenses pour les restes à réaliser de travaux 2013 tels que des finitions pour les vestiaires du terrain de football et de l'appartement au-dessus de l'école, des réfections de voiries ou des projets non encore réalisés comme la création d'une aire de stockage, le traitement de l'acoustique de la salle polyvalente ou la création d'un espace cinéraire dans le cimetière. A noter une enveloppe globale de 547 950 Euros dédiée à une nouvelle cantine scolaire, la captation des eaux pluviales à certains points critiques de voiries communales, et, le drainage du cimetière. En recettes figure un emprunt d'équilibre de 353 287 Euros.
- ❖ Vote du Budget Eau et Assainissement 2014. En section d'exploitation le budget est équilibré pour 67 068 Euros en recettes et dépenses et en section d'investissement à 17 193 Euros. Soit un budget global de 84 261 Euros.
- ❖ Divers en fin de séance.
 - M. TRIOUX, commente le Comité syndical du SMGICLL qui s'est tenu à Ennezat le 17 mars pour le vote de son Compte Administratif 2013. Ce comité a entériné la clôture définitive de ce syndicat, ses activités ayant été transférées avec son personnel au Centre de Gestion à Clermont. A ce titre, M. CURE président de l'ex-SMGICLL propose de provoquer une réunion courant mai avec le Centre de Gestion à laquelle participeraient les représentants des communes anciennement adhérentes au syndicat, voire des secrétaires de mairie utilisatrices de Magnus, afin de s'assurer du maintien et de la qualité des prestations du Centre, en lieu et place du SMGICLL.